



CONCOURS

Paris Librairies et Paris Mômes DU 29 MAI AU 22 JUIN 2017

PHOTOGRAPHIE TON LIBRAIRE

RÈGLEMENT DU CONCOURS

ARTICLE 1

Principe du concours

Paris Librairies dont le siège est situé chez M. Tournon au 238 rue de la Convention 75015 Paris. 750XX Paris - et Les Editions Paris Mômes, SARL dont le siège social est situé au 9-11 passage Plantin 75020 Paris, organisent un concours pour les enfants sur le thème « Photographie ton libraire ».

Le concours sera annoncé le lundi 29 mai 2017 sur les sites internet www.parismomes.fr et www.parislibrairies.fr et lancé officiellement dans le magazine Paris Mômes numéro 110 daté juin/juillet/août 2017, diffusé à partir du mercredi 7 juin 2017. Ce concours est gratuit.

ARTICLE 2

Catégorie des participants

Ce concours est réservé aux enfants âgés de 6 à 12 ans domiciliés en France métropolitaine au moment de leur participation (à l'exception des enfants des salariés de Paris Mômes et de Paris Librairies) **beneficiant de l'accord de leurs représentants légaux, lesquels ont impérativement rempli un bulletin de participation au concours.**

ARTICLE 3

Dates de validité

Ce concours commence le **29 mai 2017** et se termine le **22 juin 2017 à minuit**. Les participations reçues après cette date limite ne seront pas prises en compte.

ARTICLE 4

Conditions de participation

L'enfant participant doit avoir entre 6 et 12 ans. Il doit envoyer une unique photographie sous forme de fichier numérique, en haute définition, par email à l'adresse suivante : concours@parismomes.fr en mentionnant le nom et l'adresse de la librairie ainsi que le prénom du libraire.

Les mineurs participants concèdent, à

titre exclusif, par l'intermédiaire de leurs représentants légaux et titulaires à ce titre de l'autorité parentale, à titre gratuit à Paris Mômes, Paris Librairies, La RATP, la mairie de Paris les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation relatifs au document envoyé, par tous moyens et sur tous supports, jusqu'au 22 juin 2017 en France, et nécessaires à Paris Mômes, à Paris Librairies, à la RATP, à la mairie de Paris et aux fins de réaliser :

- la promotion et communication du concours.
 - la publication éventuelle dans le magazine Paris Mômes et tout autre support de communication relatif au concours.
- Paris Mômes, avec la RATP, se réserve le droit d'organiser une exposition dans un bus ancien de la RATP qui réalisera un parcours entre les librairies, le 30 juin 2017.

ARTICLE 5

Désignation du lauréat et accession aux résultats

Dix photographies seront sélectionnées par l'équipe de Paris Mômes, de Paris librairies, la RATP et la Mairie de Paris. Les critères de sélection porteront sur la qualité des propositions, et la pertinence du sujet et du traitement par rapport au thème du concours. Le candidat sélectionné sera prévenu par courrier ou email courant juillet 2017.

Les résultats du concours seront publiés dans sur les sites internet www.parismomes.fr et www.parislibrairies.fr.

ARTICLE 6

Dotations

POUR CHACUN DES 10 GAGNANTS : UN CHÈQUE-LIRE DE 15€ À UTILISER DANS UNE LIBRAIRIE INDÉPENDANTE DE PARIS.

Les gagnants seront contactés par courrier ou email. A l'issue d'un délai de 7 jours, sans réponse au courriel invitant à communiquer ses coordonnées, le lot sera perdu. Il sera attribué au lauréat suivant. Si l'adresse électronique est incorrecte ou ne correspond pas à celle du

gagnant, l'organisateur ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable.

Les gagnants injoignables, ou ne répondant pas dans un délai de 7 jours pour fournir leurs coordonnées, ne pourront prétendre à aucun lot, dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit. Les lots attribués sont personnels et non transmissibles.

ARTICLE 7

Responsabilité de l'organisateur

Paris Mômes et Paris Librairies ne seront pas tenus responsables dans l'hypothèse où le concours venait à être supprimé, modifié et/ou suspendu pour des raisons indépendantes de leur volonté.

Paris Mômes et Paris Librairies peuvent modifier à tout moment le présent règlement et/ou prendre toutes décisions qu'ils pourraient estimer utiles pour l'application et/ou l'interprétation du règlement.

ARTICLE 8

Confidentialité et utilisation des données personnelles.

En vertu de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 (art.34), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercer adressez-vous à : contact@parismomes.fr.

Les données personnelles des participants et de son (ses) représentant(s) légal(aux) indiqués dans le bulletin de participation ne seront pas utilisées au-delà de la durée du concours. Elles seront utilisées par Paris Mômes pour contacter le lauréat ainsi que pour communiquer le résultat aux participants par newsletter.

Le concours « Photographie ton libraire » sera également relayé via le compte Facebook, Twitter et Instagram de Paris Mômes et des partenaires du concours mais n'est pas associé à, géré ou sponsorisé par ceux-ci. En participant au concours, le participant fournit des informations à la société Paris Mômes et aux partenaires du concours, dont l'adresse est mentionnée ci-dessus, et non à Facebook, Twitter et Instagram.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom de l'enfant participant :

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Je souhaite m'abonner à la newsletter de Paris Mômes.

Je soussigné(e), autorise gracieusement, en ma qualité de représentant(e) légal(e) et de titulaire de l'autorité parentale, mon enfant mineur _____ âgé(e) de _____ ans à participer au Concours « Photographie ton libraire » organisé par Paris Librairies et Les Editions Paris Mômes.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement général du concours et d'en accepter l'ensemble des termes sans réserves et restrictions.

Qualité (mère, père, tuteur) : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Qualité (mère, père, tuteur) : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Signature : _____

Double signature obligatoire du père et de la mère.